



COMMUNIQUE DE PRESSE

18 juin 2017

Fortes chaleurs en Lot-et-Garonne : Déclenchement du niveau **orange « alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule et recommandations sanitaires**



Selon les prévisions météorologiques pour les jours à venir, les températures maximales devraient atteindre 37°C et plus de 20 °C la nuit. Compte tenu de ces informations, le préfet a décidé de déclencher le niveau orange « alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule.

L'ensemble des services sanitaires du département sont mobilisés et des mesures de prévention prévues dans le plan départemental de gestion de la canicule sont mises en œuvre, notamment :

- assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics.

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

...

CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.83/61.80
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – www.lot-et-garonne.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47)

Les conseils de prévention

La préfecture et les services de l'agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, ou malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- **maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **buvez** régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- **prenez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- **évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée.

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent **boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées** (le surplus d'eau sera éliminé).

Dans tous les cas, il convient d'éviter les efforts physiques, de rester le moins possible exposé à la chaleur, de ne pas rester en plein soleil et de préserver l'intérieur de sa maison de la chaleur.

Pour toute information complémentaire :

Site internet des services de l'Etat en Lot-et-Garonne : www.lot-et-garonne.gouv.fr

Site du ministère des solidarités et de la Santé : www.sante.gouv.fr

Site de Météo France : www.meteofrance.com

Site de l'Institut national de prévention et de d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr

**Plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe en France)**

CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.83/61.80
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – www.lot-et-garonne.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet47